

Acquisition d'Aphrodite ou la Nymphe de Sainte-Colombe grâce au mécénat de Neuflize OBC

Lundi 13 septembre 2010

Contacts Presse

**Ministère de la Culture
et de la Communication**

**Département de l'information
et de la Communication**
01 40 15 80 55
service-presse@culture.gouv.fr

**Direction générale
des patrimoines**
Attachée de presse
Ingrid Baron-Cadoret
01 40 15 36 47
ingrid.baron-cadoret@culture.gouv.fr

Musée gallo-romain
Responsable de la communication
Olivia Jacq-Maurens
olivia.jacq-maurens@rhone.fr
04 72 38 49 27

Neuflize OBC
Carole Tournay
Responsable Mécénat
et Evénements
carole.tournay@fr.abnamro.com
01 56 21 79 53

www.culture.gouv.fr



Sommaire

P.1 : Communiqué de presse

P.2 : Présentation de l'œuvre

P.4 : Visuels de l'œuvre

P.5 : La sauvegarde des trésors nationaux et des œuvres d'intérêt patrimonial majeur grâce au mécénat d'entreprise

P.7 : Tableau des acquisitions

P.13 : Le musée de Saint-Romain-en-Gal - Vienne (Rhône)

P.15 : La politique de mécénat de Neuflize OBC

Communiqué de presse

Acquisition d'Aphrodite ou la Nymphe de Sainte-Colombe grâce au mécénat de Neuflize OBC



Contacts presse

Département de l'information et de la communication
01 40 15 80 55
service-presse@culture.gouv.fr

Direction générale des patrimoines
Attachée de presse
Ingrid Baron-Cadoret
01 40 15 36 47
ingrid.baron-cadoret@culture.gouv.fr

Musée gallo-romain
Responsable de la communication
Olivia Jacq-Maurens
olivia.jacq-maurens@rhone.fr
04 72 38 49 27

Neuflize OBC
Carole Tournay
Responsable Mécénat et Evénements
carole.tournay@fr.abnamro.com
01 56 21 79 53

www.culture.gouv.fr

Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication, annonce l'acquisition par l'État pour le musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal de l'Aphrodite à la coquille dite Nymphe de Sainte-Colombe.

La Nymphe de Sainte-Colombe est une statue d'Aphrodite, déesse de l'amour et des eaux, probablement sculptée au II^{ème} ou III^{ème} siècle après J.C. Découverte en 1845, elle est restée la propriété de la même famille jusqu'à nos jours. Elle proviendrait, comme la Vénus accroupie du Louvre et l'Hygie de Saint-Romain-en-Gal, du « Palais du Miroir » sur l'emplacement d'anciens thermes non loin de la rive droite du Rhône, dans la commune de Sainte-Colombe. Elle appartient à un type de statues-fontaines, très répandu dans le monde romain, représentant des divinités féminines porteuses de vasques destinées à l'ornementation des jardins et des thermes.

Cette acquisition a été motivée par :

- La qualité esthétique de cette sculpture
- L'intérêt historique de cette œuvre appartenant à un ensemble exceptionnel de sculptures découvertes à l'emplacement de la ville antique de Vienne.

En rejoignant les collections du musée de Saint-Romain-en-Gal, la Nymphe de Sainte-Colombe sera désormais visible à moins de 500 mètres du lieu de sa découverte et permet de compléter les vestiges issus de ce site qui y sont déjà réunis.

Cette acquisition a été rendue possible grâce aux dispositions fiscales de la loi du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations. Ces dispositions, qui complètent celles de la loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France, créent en effet des conditions favorables à l'entrée dans les collections publiques, grâce au mécénat d'entreprise, d'œuvres reconnues d'intérêt patrimonial majeur par la Commission consultative des trésors nationaux. Frédéric Mitterrand et Michel Mercier, président du Conseil Général du Rhône, tiennent à remercier Neuflize OBC pour son action exemplaire de mécénat en faveur du patrimoine national et du rayonnement de l'art, ainsi que le Conseil Régional de Rhône-Alpes.

Paris, le 16 septembre 2010

Aphrodite ou la Nymphe de Sainte Colombe

Statue en marbre blanc-gris. H. : 1,18 m

Saint-Romain-en-Gal - Vienne, musée gallo-romain

« Monsieur Brun et la nymphe de Sainte-Colombe ». Les mots et les protagonistes de cette découverte archéologique ont le charme et la poésie d'une nouvelle littéraire du xix^e siècle... celle de l'époque où cet archéologue amateur effectuait des fouilles privées sur la rive droite du Rhône en dehors de tout contrôle. En 1845, il met à jour cette statue de marbre, probablement à proximité des vestiges du « Palais du Miroir ».

L'année suivante, Jean Michoud, collectionneur local d'antiquités en fait l'acquisition, et ses descendants conservent précieusement la « nymphe » avant qu'elle ne rejoigne en 2010 les collections du musée de Saint-Romain-en-Gal, Vienne. Désormais à quelques centaines de mètres du lieu où elle fut installée il y a près de deux mille ans, elle est désormais offerte au regard des visiteurs d'aujourd'hui.

Dressée sur un petit socle circulaire, la sculpture taillée dans un marbre blanc-gris à gros grains dont nous ignorons toujours la provenance mesure 1,18 m de hauteur sur 0,32 m de largeur. Le haut du corps est nu, le bas est drapé dans une étoffe à larges plis nouée sous la taille. La jambe gauche est fléchie, le poids du corps porte sur la jambe droite en un effet de déhanchement. Les deux bras sont manquants; ils supportaient vraisemblablement une vasque dont l'arrachement demeure visible sous le nœud du drapé. La tête est inclinée vers la droite. La chevelure ondulée est séparée en deux bandeaux formant deux coques au dessus du front, noués par un ruban en chignon sur la nuque.

Si les spécialistes relèvent certains défauts de proportion - la tête trop volumineuse sur un corps un peu trop grêle, les attaches des bras trop raides - ils soulignent le charme certain de cette statue identifiée comme une représentation d'Aphrodite, déesse de l'amour et des eaux. Pour Pierre Wuilleumier, premier historien d'art à publier en 1946 un article complet sur la statue, « *le regard lointain des yeux fendus en amande et le demi-sourire de la bouche entrouverte reflètent la mélancolie* »

Dans tout le monde romain, ce type de statue-fontaine était très répandu et ornait les bassins des thermes et des jardins, privés ou publics. Elle date selon des critères stylistiques du II ou III^e siècle après J.-C.

En l'absence de témoignage archéologique direct sur le lieu exact de sa découverte, il semble donc raisonnable d'admettre à la suite des spécialistes qui l'ont étudiée, que l'Aphrodite de Sainte-Colombe provient bien, comme la Vénus accroupie du Louvre et l'Hygie de Saint-Romain-en-Gal, des thermes du Palais du Miroir.

Le Palais du Miroir : des grands thermes publics

Sur la rive droite du Rhône, à 500 m au sud de l'actuel musée, se dressent encore les vestiges du « Palais du Miroir » conservés en élévation depuis la fin de l'antiquité.

Ce nom poétique ne doit pas son origine à un plan d'eau ou une quelconque surface vitrée mais, plus prosaïquement dériverait des mots mireau ou muriaux, en référence aux murailles antiques - dont la plus haute atteint 10 mètres - encore en place. Et c'est sous ce toponyme de « palais du miroir » que l'édifice est mentionné par Nicolas Chorier, avocat et érudit viennois du XVII^e siècle, qui en attribue la construction à Pompée en cadeau à sa maîtresse.

En 1835, Prosper Mérimée - alors inspecteur des monuments historiques – lors de sa visite à Vienne se rend sur les lieux. Le nom du palais des miroirs lui explique-t-on, selon l'étymologie alors admise, proviendrait de l'abondance des marbres brillants comme des miroirs. Mérimée pense pouvoir y reconnaître les vestiges de thermes antiques, identification admise et validée par les spécialistes actuels.

Pour une meilleure connaissance et compréhension du lieu, on peut regretter qu'aucune fouille systématique et d'envergure n'ait jamais été réalisée. A la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e, les recherches s'apparentaient plutôt à une chasse au trésor sur un site qui regorgeait de sculptures et d'éléments architecturaux propres à enrichir des cabinets de curiosités.

Cependant, en 1825, les fouilles entreprises par l'un des propriétaires du terrain, M. Michoud, livrent un ensemble de structures caractéristiques d'un grand établissement thermal: un hypocauste avec le praefurnium et deux baignoires revêtues de marbre.

Deux découvertes majeures sont également signalées à l'époque : la Vénus accroupie, acquise par le musée du Louvre et la statue de la déesse Hygie, qui rejoint les collections du musée de Lyon, et qui est présentée aujourd'hui à Saint-Romain-en-Gal.

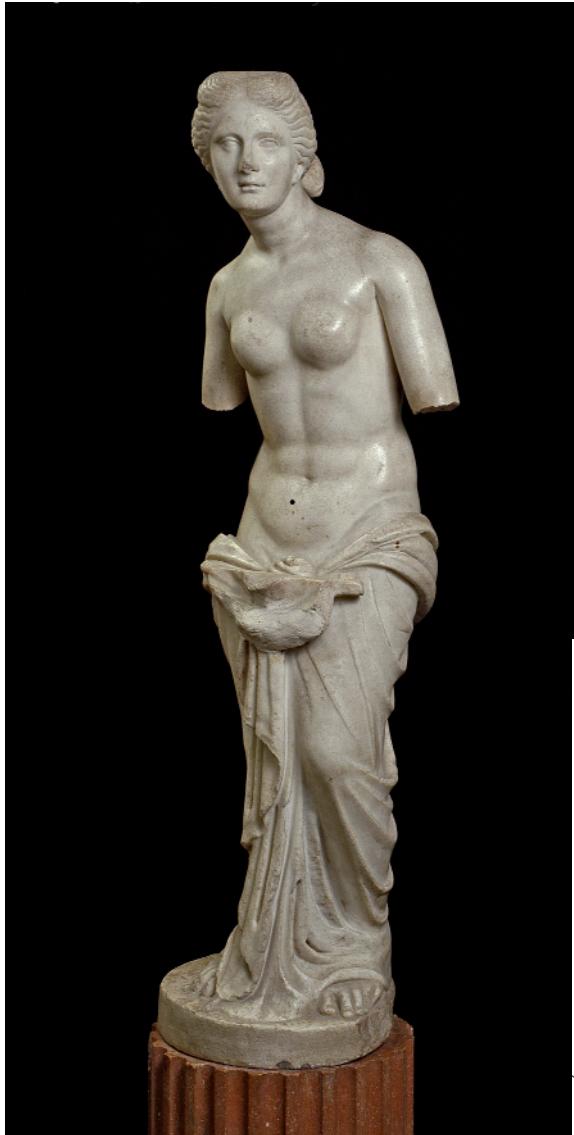
Dix ans plus tard, le nouveau propriétaire M. Garon découvre un ensemble de quatre galeries voûtées, dans lesquelles, selon le rapport d'E. Rey et A. Chenavard « sont entassés des décombres, des débris de murailles, des revêtements de marbre, des fragments de frises et de chapiteaux, dont l'amoncellement s'élève jusqu'au sommet des voûtes ».

C'est en 1894 que sont mises au jour plusieurs statues remarquables : la *Tutela* conservée au musée archéologique Saint Pierre de Vienne, celles aussi d'une Jeune femme drapée et d'un Satyre à la coquille vraisemblablement vendus aux Etats-Unis au début du XX^e siècle.

Le Palais du Miroir a été classé monument historique dès 1840, mais à ce jour son étude reste toujours incomplète.

L'acquisition d'Aphrodite a été effectuée grâce au soutien de la banque Neuflize OBC, et a bénéficié de l'aide du ministère de la culture et de la Communication, ainsi que de la région Rhône-Alpes. Sa restauration et sa présentation ont été prises en charge par l'Association des amis des musées gallo-romains. Que tous reçoivent de la part de la direction du musée un remerciement sincère et profond.

Hélène Lafont-Couturier
Directrice des musées gallo-romains du Rhône



© MUSÉE GALLO-ROMAIN DE SAINT-ROMAIN-EN-GAL - VIENNE



© MUSÉE GALLO-ROMAIN DE SAINT-ROMAIN-EN-GAL - VIENNE

La sauvegarde des trésors nationaux et des biens culturels d'intérêt patrimonial majeur grâce au mécénat d'entreprise

Les trésors nationaux

Le droit français reconnaît, sous la qualification de trésors nationaux, des biens culturels dont l'importance patrimoniale justifie un statut et une protection particuliers.

Ainsi les œuvres qui ont fait l'objet d'un refus d'autorisation de leur exportation, en raison de leur intérêt majeur pour le patrimoine national au point de vue de l'histoire, de l'art ou de l'archéologie, sont notamment considérées comme des trésors nationaux.

Depuis sa création en 1993, il incombe à la Commission consultative des trésors nationaux (CCTN), prévue à l'article L. 111-4 du Code du patrimoine, la mission d'examiner les propositions de refus du certificat d'exportation et de rendre un avis motivé au ministre de la culture et de la communication sur l'opportunité de s'opposer à la sortie définitive du territoire d'œuvres majeures pour le patrimoine national.

A partir du moment où la décision de refuser le certificat a été arrêtée par le ministre chargé de la culture, le bien concerné acquiert le statut de trésor national pour une durée de 30 mois. Durant ce délai, l'exportation définitive n'est plus autorisée et l'administration peut mettre en œuvre une procédure spécifique d'acquisition. Il revient à l'Etat de présenter une offre d'achat au propriétaire et, en cas de refus de vente de ce dernier, de confier à des experts choisis conjointement, le soin de déterminer un prix de cession en référence au marché international. Si, à l'issue de plusieurs propositions, le propriétaire continue de refuser la vente, le certificat, redemandé le cas échéant, peut être à nouveau refusé. Si, au contraire, l'État renonce de lui-même à l'acquisition, l'œuvre peut quitter le territoire national.

Il convient de noter qu'il existe en France trois catégories de trésors nationaux. En effet, outre les biens ayant fait l'objet d'un refus d'exportation, ceux appartenant aux collections publiques et ceux bénéficiant d'une mesure de classement (monuments historiques ou archives) sont aussi considérés comme des trésors nationaux ainsi que le prévoit l'article L. 111-1 du code du patrimoine.

La loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France

Afin de faciliter l'acquisition des trésors nationaux, cette loi a modifié le Code général des impôts (article 238 bis 0 A et 238 bis 0 AB) pour instituer deux dispositifs entièrement nouveaux comportant des avantages fiscaux pour les entreprises qui contribuent à maintenir sur le territoire national des trésors nationaux ayant fait l'objet d'un refus de certificat d'exportation :

- Le premier ouvre droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés égale à 90% des versements effectués par une entreprise pour l'acquisition par l'Etat ou toute personne publique d'un trésor national destiné à une collection publique, la réduction étant plafonnée à 50% de l'impôt dû (article 238 bis 0 A du Code général des impôts).

Ce dispositif entré en application fin 2002 a déjà permis de réaliser, au profit de collections nationales et territoriales, 16 acquisitions correspondant à 26 biens culturels et un ensemble déclarés « trésors nationaux » (voir tableau ci-joint).

- Le second instaure une réduction d'impôt égale à 40% des dépenses d'acquisition consacrées par une entreprise à l'acquisition pour son propre compte d'un trésor national. Dans ce cas, l'œuvre est classée monument historique, elle doit être présentée au public dans un « musée de France » pendant dix ans et ne peut être revendue durant cette période (article 238 bis 0 AB du Code général des impôts).

La loi du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations

Afin de donner une nouvelle dynamique au mécénat d'entreprise, la loi 2003-709 du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations a étendu la première de ces dispositions aux versements effectués par des entreprises en faveur de l'achat, non plus seulement de trésors nationaux, mais aussi de biens culturels situés en France ou à l'étranger dont l'acquisition présenterait un intérêt majeur pour le patrimoine national au point de vue de l'histoire, de l'art ou de l'archéologie (cf. article 238 bis 0 A du Code général des impôts). Le législateur a confié le soin d'apprécier l'intérêt patrimonial majeur et le prix de cession à la Commission consultative des trésors nationaux, dont l'avis favorable est nécessaire pour que le financement de l'acquisition puisse bénéficier de ce dispositif.

En application de ce dispositif élargi, 31 biens ou ensembles de biens culturels reconnus « d'intérêt patrimonial majeur » ont déjà été acquis au profit des collections nationales et territoriales (voir tableau ci-joint).

Pour des informations détaillées sur la législation relative au mécénat : www.mecenat.culture.gouv.fr

1-Acquisitions de trésors nationaux, ayant fait l'objet d'un refus de certificat, réalisées grâce au dispositif fiscal prévu par l'article 238 bis 0A du Code général des impôts (CGI)

Désignation du trésor national	Date du refus	Musée bénéficiaire	Date agrément	Entreprise mécène	Montant
Jean-Baptiste OUDRY, <i>Neuf panneaux décoratifs</i> , huiles sur toile, XVIIIème siècle (provenant du Château de Voré)	20 octobre 1999	Musée du Louvre, département des peintures	Novembre 2002	PGA Holding	3 000 000 € (sur prix total de 3 353 000 €)
Julio GONZALES, <i>Tête en profondeur</i> , fer forgé et soudé, 1930	11 février 1999	Musée national d'art moderne (MNAM)	Juillet 2003	Pernod-Ricard	3 200 000 €
Rosso FIORENTINO, <i>Saint Roch distribuant ses biens</i> , sanguine, 1524, et <i>La Visitation</i> , sanguine, 1540	17 juillet 2001 (J.O. du 28/07/2001)	Musée du Louvre, département des arts graphiques	Novembre 2003	AXA	686 000 €
Eugène DELACROIX, <i>Payssages de montagnes et diverses énèdes</i> dit <i>Album des Pyrénées</i> , dessins à la mine de plomb et aquarelles, 62 feuillets, 1845	16 janvier 2003 (J.O. du 25/01/2003)	Musée du Louvre, département des arts graphiques	Décembre 2003	Lusis	330 000 €
Camille CLAUDEL, <i>La jeune fille à la gerbe, terre cuite, vers 1886</i>	12 novembre 2003 (J.O. du 21/11/2003)	Musée Rodin	Septembre 2004	Natexis - Banques populaires	270 000 €
Simon VOUET, <i>La Vierge au rameau de chêne</i> dite <i>Vierge Hesselin</i> , huile sur toile, XVIIème siècle	5 septembre 2003 (J.O. du 20/09/2003 et du 21/09/2003)	Musée du Louvre, département des peintures	Septembre 2004	HSBC - CCF	800 000 €
Jean Auguste Dominique INGRES, <i>Portrait de Charles Marcotte d'Argenteuil</i> , graphite sur papier, 1811	19 mars 2004 (J.O. du 01/04/2004)	Musée du Louvre, département des arts graphiques	Février 2006	Arijowiggins – Groupe Sequana Capital	980 000 €
<i>Papyrus médical</i> , inscription recto-verso en cursive hiératique, feuilles de papyrus issues initialement d'un rouleau d'environ 10 m, Egypte, Nouvel Empire, XVIIIème dynastie	16 décembre 2005 (J.O. du 29/12/2005 et du 08/02/2006)	Musée du Louvre, département des antiquités égyptiennes	Juin 2006	Ipsen	670 000 €
<i>Tour à guillocher aux armes du Comte d'Artois</i> , signé "Wolff Porte Saint-Martin", bronze ciselé et doré, fer, époque Louis XVI	4 novembre 2005 (J.O. du 17/11/2005)	Musée national de Versailles	Juillet 2006	Lusis	187 000 €

					Bilan de l'application du dispositif fiscal de l'art. 238bis 04 du CGI - 2/6
Giambattista Tiepolo, <i>Projet de décor pour un dessus-de-porte</i> , huile sur toile, XVIIIème siècle	4 novembre 2005 (J.O. du 17/11/2005)	Musée du Louvre, département des peintures	Septembre 2006		550 000 €
Attribués à l'Ecole de Tours, <i>Vierge en prière et Christ bénissant</i> , huiles sur panneaux de bois, deuxième moitié du XVème siècle	2 août 2006 (J.O. du 15/08/2006)	Musée des Beaux-Arts de Tours	Décembre 2006	PGA Holding	700 000 €
Attribué à un atelier champenois, <i>Pavement de carreaux provenant du château de Polisy (Aube)</i> , faïence, 1545	5 décembre 2005 (J.O. du 16/12/2005)	Musée national de la Renaissance – Château d'Ecouen	Septembre 2007	Axa	2 250 000 €
Claude-Charles Saunier, <i>Console provenant du Salon de compagnie de la duchesse d'Harcourt au château de Versailles</i> , placage de bois, bronze doré et marbre, circa 1787	27 juillet 2006 (J.O. du 10/08/2006)	Musée national de Versailles	Mai 2008	KPMG	2 300 000 €
Louis DELANOIS, <i>Deux chaises provenant du Salon de compagnie de la comtesse du Barry au château de Versailles</i> , bois sculpté et doré, circa 1769	4 octobre 2006 (J.O. du 17/10/2006)	Musée national de Versailles	Décembre 2008	3 sociétés	800 000 €
Jean Auguste Dominique INGRES, <i>Portrait du Comte Mathieu-Louis Molé</i> , huile sur toile, 1834	19 avril 2006 (J.O. du 17/05/2006)	Musée du Louvre, département des peintures	Juin 2009	4 sociétés	8 500 000 € (sur prix total de 19 M€)
Tresor de Pouilly-sur-Meuse, ensemble d'orfèvrerie civile datant principalement du XVIème siècle, découvert en Lorraine	27 avril 2009 (J.O. du 14/05/2009)	Musée lorrain, Nancy	Novembre 2009	CNP Assurances	620 000 € (sur prix total de 1 400 000 €)
<i>Montant total des acquisitions (16 opérations réalisées correspondant à 26 œuvres et 1 ensemble déclarés trésors nationaux acquis)</i>					25 843 000 €

2 - Acquisitions de biens culturels, dont l'intérêt majeur pour le patrimoine national a été reconnu par la CCTN, réalisées grâce au dispositif fiscal prévu par l'article 238 bis 0A du CGI

Désignation du bien culturel	Date de l'avis de la CCTN	Musée bénéficiaire	Date agrément	Entreprise mécène	Montant
<i>Ensemble de dessins italiens des XVI^eme et XVII^eme siècles</i> (130 lots)	23 janvier 2004	Musée du Louvre, Palais des Beaux-Arts de Lille, musées des Beaux-Arts de Marseille, Orléans et Rennes, musée Paul Dupuy de Toulouse	Mai 2004	Carrefour	11 334 255 €
<i>Statue Djenneké</i> , Dogon, Mali, X ^e me siècle	4 février 2004	Musée du Quai Branly	Juin 2004	AXA	4 000 000 €
Ogata KORIN, <i>Chrysanthèmes blancs</i> , paire de paravents à six feuilles, encré, couleurs et gaufages sur papier, Japon, début du XVIII ^e me siècle	31 mars 2004	Musée Guimet (Musée national des arts asiatiques)	Septembre 2004	Crédit Agricole SA	2 440 000 €
Jean-Antoine HOUDON, <i>La Vestale</i> , marbre, 1787	31 mars 2004	Musée du Louvre – département des sculptures	Octobre 2004	AXA	9 000 000 €
Claude POIRIER, <i>Nymphe (dite Aréthuse)</i> , statue en marbre, 1706-1711 (provenant du parc de Marly et exposée dans le parc du château de Courances)*	1 ^{er} décembre 2004	Musée du Louvre – département des sculptures	Juillet 2005	AGF	1 250 000 €
Lorenzo SPIRITO, <i>Le Livre des passe temps</i> , traduction française d'Anthimus Faure, circa 1500	13 juillet 2005	Bibliothèque nationale de France	Septembre 2005	Club français du livre	125 000 €
<i>Collection de revues et périodiques des avant-gardes artistiques des XIX^eme et XX^eme siècles, 1850-1980</i>	2 mars 2005 confirmé le 23 novembre 2005	Bibliothèque Kandinsky – Musée national d'art moderne (MNAM)	Septembre 2005	Groupe Lagardère	3 800 000 €
<i>Ensemble de décors provenant de l'Hôtel de Lamoy</i> : Pierre-Paul PRUD'HON, <i>Sept panneaux du Salon de la Richesse</i> , huiles sur panneau et huiles sur toile ; PRUD'HON et assistants, <i>Onze panneaux du Salon des Saisons</i> , huiles sur toiles – 1798-1801	8 juin 2005	Musée du Louvre – département des peintures	Octobre 2005	Eiffage	3 500 000 €
Jean-Auguste-Dominique INGRES, <i>Portrait de Ferdinand-Philippe de Bourbon-Orléans, duc d'Orléans</i> , huile sur toile, 1842*	8 septembre 2005	Musée du Louvre – département des peintures	Décembre 2005	AXA	11 000 000 €

Bilan de l'application du dispositif fiscal de l'art. 238bis 04 du CGI - 4/6

<i>Statue monumentale d'un bodhisattva debout, grès rougeâtre, Chine septentrionale, dynastie des Qi du Nord (550-577)</i>	8 septembre 2005	Musée Guimet (Musée national des arts asiatiques)	Janvier 2006	CERÉ, filiale d'AREVA	2 500 000 €		
<i>Châsse : L'Adoration des Mages, cuivre champlevé, émaillé et doré sur âme de bois, Limoges, vers 1200</i>	1 ^{er} février 2006	Musée national du Moyen Age – Hôtel et Thermes de Cluny	Avril 2006	CNP Assurances	850 000 €		
<i>Quentin METSYS, Sainte Madeleine, huile sur panneau, vers 1515</i>	11 mai 2005	Musée du Louvre – département des peintures	Juin 2006	Caisse centrale du Crédit immobilier de France	2 500 000 € (sur prix total de 5 M€)		
<i>La Victoire du Saint-Gothard, médaillon en bronze provenant de la Place des Victoires, exécuté par Jean Regnault, vers 1685</i>	5 juillet 2006	Musée du Louvre – département des sculptures	Septembre 2006	Eliance	2 800 000 €		
<i>Adam Frans Van der MEULEN, Vue du château de Chantilly, pierre noire et aqurelle, vers 1665</i>	13 septembre 2006	Musée Condé – Château de Chantilly	Décembre 2006	Serdis	175 000 €		
<i>Huit tapisseries appartenant à la Tenture de l'Histoire d'Artémise, tissées pour le roi Henri IV à partir de cartons d'Antoine CARON et d'Henri LERAMBERT, 1600-1610</i>	27 septembre 2005 et 23 novembre 2005	Mobilier national	Février 2007	Natixis	1 825 000 €		
<i>Ensemble de dessins et d'archives issus du fonds d'Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879)</i>	11 janvier 2006	Médiathèque de l'architecture et du patrimoine	Février 2007	Eiffage	1 636 000 €		
<i>Nicolas POUSSIN, La Fuite en Egypte (dite du voyageur couché), huile sur toile, 1657 ou 1658**</i>	4 juillet 2007	Musée du Louvre – département des peintures et Musée des Beaux-Arts de Lyon	Août 2007	17 mécènes dont Gaz de France, Axa et Total	14 670 000 € (sur prix total de 17 M€)		
<i>François RUDE, Louis XIII enfant, 2^{ème} version de la statue en bronze, fonte à la cire perdue de Barbedienne, ciseliure de Charles Cauchois, 1878</i>	13 décembre 2006	Musée des Beaux-Arts de Dijon	Octobre 2007	Soc. des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône	300 000 €		
<i>La Comtesse de Castiglione, album regroupant dix-huit photographies de Pierre-Louis PIERSON, vers 1863-1866, et constitué par Christian BERARD en 1930</i>	16 mai 2007	Musée d'Orsay	Décembre 2007	HSBC France	450 000 €		
<i>Coffret orné de scènes de romans de chevalerie, ivoire d'éléphant et cuivre doré, Paris, vers 1300-1310</i>	4 juillet 2007	Musée national du Moyen Age – Hôtel et Thermes de Cluny	Décembre 2007	Groupama SA	2 700 000 €		

Bilan de l'application du dispositif fiscal de l'art. 238bis 04 du CGI - 5/6

Camille CLAUDEL, <i>Persée et la Gorgone</i> , sculpture en marbre, 1898-1902	17 janvier 2007	Musée Paul Dubois-Alfred Boucher, Nogent-sur-Seine	Décembre 2007 Mai 2008	17 mécènes	768 500 € (sur prix total de 950 000 €)
François de TROY, <i>Le Festin de Didon et Enée</i> , huile sur toile, salon de 1804	12 décembre 2007	Musée de l'Ile-de-France, Sceaux	Mai 2008	Total	1 450 000 € (sur prix total de 1 680 750 €)
Henri de TOULOUSE-LAUTREC, <i>Ensemble de 26 affiches**</i>	14 novembre 2007	Bibliothèque nationale de France	Septembre 2008	A.M. Conseil	500 000 € (sur prix total de 1 040 000 €)
<i>Traité des eaux artificielles</i> , Vienne, Pierre Schenck, vers 1484, 4°, 51 ff	18 juin 2008	Bibliothèque nationale de France	Octobre 2008	PGA Holding	150 000 €
Manufacture de la Savonnerie, <i>Compartiment central d'un tapis de la nef de la chapelle de Versailles</i> , laine, tissé entre 1723 et 1728	21 avril 2008	Musée national de Versailles	Octobre 2008	Total	2 000 000 €
Francesco ALBANI dit L'Albane, <i>Triomphe de Neptune et d'Amphitrite ou Allégorie du monde marin</i> , huile sur cuivre, probablement vers 1635	20 février 2008	Château de Fontainebleau	Décembre 2008	7 mécènes	240 000 € (sur prix total de 1 380 930 €)
Louis DELANOIS, <i>Deux chaises provenant du Salon de compagnie de la comtesse du Barry au château de Versailles</i> , bois sculpté et doré, circa 1769	11 septembre 2008	Musée national de Versailles	Décembre 2008		400 000 € (sur prix total de 880 000 €)
Antoine ou Louis LE NAIN, <i>Le Reniement de Saint-Pierre</i> , huile sur toile, XVIIème siècle**	16 juillet 2008	Musée du Louvre – département des peintures	Décembre 2008	Axa	11 500 000 €
Giacomo CASANOVA, <i>Histoire de ma vie</i> , manuscrit autographe de 3678 pages et ensemble de manuscrits, divers textes et lettres avec un dossier de correspondances historiques relativ au manuscrit d' <i>Histoire de ma vie</i>	15 octobre 2008	Bibliothèque nationale de France	Juillet 2009		7 250 000 €
<i>Fluorite « Laurent » - Echantillon minéralogique de fluorite et quartz</i> , France, Massif du Mont-Blanc	4 juillet 2007	Muséum national d'histoire naturelle	Novembre 2009	Total	250 000 €
<i>Nympha à la coquille dite Aphrodite de Sainte-Colombe</i> , provenant de Saint-Romain-en-Gal, marbre, IIème ou IIIème siècle ap. J.C.**	18 novembre 2009	Musée de Saint-Romain-en-Gal	Mai 2010	Neufzile OBC	500 000 € (sur prix total de 1 050 000 €)
<i>Montant total des acquisitions (31 dossiers de biens culturels ou d'ensembles de biens culturels ayant reçu un avis favorable de la CCTN)</i>	101 863 755 €				

NB :

- les œuvres marquées d'une astérisque (*) sont considérées comme des trésors nationaux en raison de leur classement au titre des Monuments historiques et non pas à la suite d'un refus de certificat d'exportation. Leur acquisition a pu être réalisée en bénéficiant du dispositif fiscal après reconnaissance de leur intérêt patrimonial majeur par la Commission consultative des trésors nationaux (CCTN).
- les œuvres marquées de deux astérisques (**) sont celles qui avaient fait l'objet d'une mesure de refus de certificat d'exportation dont le délai était arrivé à expiration et qui, de ce fait, ont dû obtenir un nouvel avis favorable de la CCTN afin que leur acquisition puisse être effectuée avec le recours du dispositif fiscal.

Montant total des versements financiers opérés par des entreprises pour la réalisation de 46 opérations depuis 2002 (dont 90 % correspondent à des dépenses fiscales):

Le musée de Saint-Romain-en-Gal - Vienne (Rhône)

Le site archéologique

L'existence d'un quartier de Vienne gallo-romaine implanté sur la rive droite du Rhône (aujourd'hui dans le département du Rhône) est connue depuis plus de quatre siècles. Mais il a fallu attendre les années 1967-1968, avec le projet de construction d'un lycée, pour qu'une grande fouille de sauvetage révèle, sur le territoire de la commune de Saint-Romain-en-Gal, les vestiges très denses d'un véritable quartier urbain. Devant l'intérêt majeur du site, le lycée fut déplacé plus à l'ouest et le Département du Rhône fit l'acquisition du terrain en 1970.

La réalisation du programme élaboré au début des années 1980 : évaluation et protection du site, créations d'un atelier de restauration des mosaïques et d'une équipe d'archéologues, restauration et présentation des vestiges, aménagement d'un musée et de l'ensemble du quartier, constitue un des projets nationaux les plus ambitieux du xx^e siècle.

Sur le terrain, le visiteur découvre les vestiges d'une ville dans l'état de son abandon, au III^e siècle après J.-C. Confort urbain et richesse de l'habitat caractérisent ce quartier, où les élites locales adoptèrent durant plus deux siècles un mode de vie à la romaine. De grandes demeures luxueuses, comme la maison des dieux Océan (plus de 3 000 m²), embellies par de vastes jardins à péristyle et des sols de mosaïques, voisinent avec des entrepôts et des boutiques. Les fouilles programmées conduites depuis 1981 permettent de reconstituer l'histoire du site, depuis sa première occupation, au I^{er} S. avant J.-C., jusqu'à l'installation d'un lieu de culte et d'un cimetière au cours des premiers temps chrétiens.

Dès la découverte, l'intérêt exceptionnel des vestiges et l'abondance des mosaïques invitaient à imaginer un musée de site. Il a ouvert ses portes en 1996 (architectes Philippe Chaix et Jean-Paul Morel). Les informations et les collections issues des fouilles, enrichies par le dépôt d'un ensemble de mosaïques consenti par la Ville de Vienne, permettent de dresser un panorama complet de la vie quotidienne au cours des premiers siècles de notre ère. La qualité de l'architecture et de la lumière, les rapports entre les œuvres et le site, rendus possibles grâce à la transparence du bâtiment, composent une scénographie unique qui valorise les collections. Au-delà des œuvres, le visiteur est invité à se projeter dans un monde disparu, mais qui a laissé une empreinte profonde sur le nôtre.

Les collections et la muséographie

Les collections du musée de Saint-Romain-en-Gal se sont constituées à partir d'un remarquable ensemble de mosaïques et peintures murales issues des fouilles du site, parmi lesquelles la mosaïque au lion, la mosaïque d'Orphée, ou l'emblématique mosaïque des Dieux Océans... Il faut également citer l'importante collection de mosaïques noir et blanc à trame géométrique, au style caractéristique d'une « école » viennoise originale.

Un dépôt d'œuvres consenti par la Ville de Vienne au Conseil général du Rhône est venu enrichir ce fonds en le complétant de pièces prestigieuses comme la mosaïque des Athlètes Vainqueurs, la mosaïque du Châtiment de Lycurgue ou la peinture aux Echassiers.

Des objets de la vie quotidienne, vaisselle en céramique, verre, tabletterie en os, tuyauterie en plomb, ustensiles en métal, témoignent de la vie matérielle et des activités des habitants du quartier à l'époque romaine.

La muséographie s'organise autour de quatre grands thèmes: l'histoire de la Vienne antique, la vie artisanale et commerciale, les mosaïques et enduits peints, enfin la maison romaine et le cadre de vie.

Une dizaine de maquettes présentent dans l'exposition des restitutions de la ville, des entrepôts ou des grandes maisons à l'époque romaine. Par les parois vitrées, la vue directe sur le site et sur la ville moderne permet au visiteur de s'orienter et de percevoir les liens entre l'urbanisme actuel, la cité antique et les vestiges qui nous en sont parvenus.

Renseignements :

Musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal - Vienne, route départementale 502, 69560 Saint-Romain-en-Gal

Courriel : saintromain@rhone.fr

Téléphone : 04 74 53 74 01

Horaires d'ouverture :

du mardi au dimanche de 10h à 18h

Fermeture :

les lundi, le 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre et 25 décembre



Neuflize OBC, mécène de référence des arts visuels en France

Fidèle à sa tradition de sauvegarde et de valorisation du patrimoine historique et artistique, la Banque Neuflize OBC a participé à l'acquisition de *La Nymphe de Sainte-Colombe*, statue d'Aphrodite. Un mécénat qui permettra à cette œuvre patrimoniale majeure de rejoindre les collections du musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal – Vienne à quelques mètres de l'endroit de sa découverte. Avec cette acquisition, Neuflize OBC réaffirme son positionnement de mécène de référence.

Pour la Banque Neuflize OBC, - l'un des leaders de la banque privée en France -, et sa filiale Neuflize Vie, - référence française de l'assurance privée -, être mécène se conçoit comme dans l'exercice de leur métier, de façon engagée et pérenne, dans un esprit de fidélité et de dynamisme, d'optimisation et de création de valeur. Depuis une vingtaine d'années, leurs actions respectives sont étroitement imbriquées et jouent la complémentarité. En 2009, elles se sont chacune vu décerner la distinction de Grand Mécène du ministère de la Culture et de la Communication.

La Banque Neuflize OBC privilégie les arts plastiques et le cinéma. Fidèle à son histoire et à l'engagement de ses pères fondateurs, la Banque conjugue valorisation du patrimoine hérité et constitution du patrimoine de demain. Elle apporte notamment son soutien au rayonnement des musées de France, en étant le mécène principal et historique de l'événement national La Nuit des musées, et à de grandes expositions patrimoniales (Fondation Maeght à Saint-Paul-de-Vence pour l'exposition Giacometti, Rétrospective Yves Saint-Laurent au Petit Palais, Gromaire au musée des années 30 à Boulogne ...).

Elle est également associée à des événements d'envergure internationale éclairant la création plasticienne la plus actuelle en contribuant à la production d'œuvres ou à la mise en place d'un dispositif de médiation, comme *Monumenta* au Grand Palais, la triennale française d'art contemporain *La Force de l'art*, la Biennale de Rennes, la FIAC ou encore l'Institut Néerlandais. Premier financeur privé du cinéma français, Neuflize OBC déploie enfin des mécénats spécifiques : elle est notamment grand mécène de la Cinémathèque française qui abrite, restaure et met en valeur le patrimoine cinématographique, soutient la Cinéfondation véritable pépinière des talents de demain, ou encore la Nuit des médias et Paris Cinéma.

Neuflize Vie se concentre quant à elle sur l'image contemporaine, tant photographique que vidéographique. Dès la création de la compagnie d'assurance, en 1990, son identité de marque s'est forgée par un engagement inébranlable dans le domaine de la photographie. Depuis, Neuflize Vie se tient à l'écoute des institutions, s'est rapprochée des acteurs culturels, éditeurs ou amateurs d'art contemporain – et gage de la pérennité de son action, s'est dotée d'une Fondation d'entreprise dès 1997. Elle est notamment le mécène principal et global du Jeu de Paume et est aussi partenaire privilégié de la Maison Européenne de la Photographie.

Des exemples d'actions pour 2010 :

Grand Mécène de la Cinémathèque française, Monumenta 2010, Christian Boltanski – Personne(s) (janvier-février 2010), Prix du Dessin Contemporain Fondation Daniel et Florence Guerlain (mars 2010), Prix Artcurial du livre d'art contemporain (mars 2010), Rétrospective Yves Saint-Laurent, Petit Palais (mars-août 2010), Biennale d'art contemporain de Rennes (avril-juillet 2010), Nuit européenne des Musées, Direction des Musées de France, (mai 2010), Cinéfondation, Festival de Cannes (mai 2010), Fondation Maeght – exposition « Giacometti et Maeght, 1946-1966 » (juin-oct. 2010), ParisCinéma (juillet 2010), FIAC (oct. 2010), Exposition « De Geer van Velde à Rineke Dijkstra, un panorama de l'art néerlandais dans les collections des Frac » (sept.-nov. 2010), Participation à la réalisation du catalogue Gromaire à l'occasion de l'exposition « L'érotisme de Marcel Gromaire: nus en quête d'idéal (1920-1960) » au Musée des années 30 (nov. 2010-fév. 2011), Forum d'Avignon (nov. 2010)...

À propos de Neuflize OBC

Neuflize OBC offre un modèle unique de banque privée en France, fondé sur une vision intégrée des patrimoines privé et professionnel. Son offre de Conseil alliée à son offre de Gestion & Financements en font le partenaire privilégié d'une clientèle tant patrimoniale que privée ; elles lui permettent d'intervenir sur la totalité des actifs de ses clients et d'accompagner leurs projets de gestion, transmission, transformation ou encore de cession. Pour renforcer la qualité de son offre, Neuflize OBC a fait le choix de développer des expertises sectorielles conjuguant personnalisation et forte valeur ajoutée : entrepreneurs de la finance, production de l'image, immobilier, professions réglementées, luxe, art, nouvelles technologies, édition, media, diamantaires, fondations et associations. Présente sur l'ensemble du territoire français, au travers de 11 Centres de Gestion Patrimoniale régionaux, Neuflize OBC propose également une offre de banque internationale à travers son adossement solide et pérenne au groupe ABN AMRO. Avec plus de 20 milliards d'euros d'actifs sous gestion, Neuflize OBC est la banque privée de référence en France.

Contact Neuflize OBC :

Carole Tournay (Responsable Mécénat) : 01 56 21 79 53

e-mail : carole.tournay@fr.abnamro.com